

## Trois ans sans voir sa fille

Accusé d'avoir abusé de sa fille, Jean-Luc Borcard, 39 ans, a été privé durant trois ans de son droit de visite. Les deux non-lieux dont il a bénéficié ne lui rendront cependant pas le temps perdu. Le Bullois a tenu à apporter son témoignage.



**Jean-Luc Borcard: «J'ai senti comme une force qui m'a aidé à me battre pour que ma fille connaisse la vérité»**  
(B. Ruffieux)

«Pas un soir je ne me suis endormi sans penser à ma fille.» Pourtant depuis septembre 2001, Jean-Luc Borcard, 39 ans, de Bulle, ne l'avait pas revue. Accusé d'avoir abusé sexuellement de son enfant par son ex-compagne, il a bénéficié d'un non-lieu à deux reprises. Ce père a souhaité raconter son parcours, choqué par la durée et la lourdeur des procédures. «Le traumatisme est le même que lorsqu'on vit un accident», se rappelle Jean-Luc Borcard. «On croit d'abord que ce n'est pas réel.» Au moment de son accusation, le Gruérien vivait en Angleterre et rentrait tous les deux mois en Suisse pour passer un peu de temps avec sa fille, alors âgée de deux ans. Pensant d'abord à une sorte de moyen de pression, il ne veut pas s'adresser à un avocat. «Ce sont mes amis qui ont insisté.»

### Nouvelles par des tiers

De nature plutôt positive et de caractère ouvert, l'homme n'a en effet jamais caché à son entourage les accusations qui avaient été portées contre lui. «J'ai senti comme une force en moi qui m'a fait aller de l'avant et qui m'a aidé à me battre pour que ma fille connaisse la vérité. Se renfermer sur soi-même n'apporte aucune solution.» Il en parle également à son employeur, une compagnie internationale, qui lui trouve un nouvel emploi en Suisse, lui permettant ainsi d'être plus près de sa fille. Même si la justice lui interdit tout droit de visite jusqu'à la fin de la procédure.

Les seules nouvelles que le père obtient lui sont fournies discrètement par des tiers. «Au début septembre 2001, ma fille a été hospitalisée au CHUV, à Lausanne, parce qu'elle était atteinte d'une maladie grave. Je ne l'ai appris qu'à la fin du mois d'octobre, alors que cette maladie peut entraîner la paralysie», s'indigne Jean-Luc Borcard.

### La longue attente

«Trois ans, c'est long pour déterminer que vous n'avez rien fait», soupire le Gruérien, en tournant les pages de l'épais classeur qui contient tous les papiers relatifs à l'affaire. Acte d'accusation, recours, courriers avec son avocat... tout a été archivé. «Le premier interrogatoire que j'ai subi a duré près de cinq heures», se souvient le Bullois. «Les policiers ont dû me demander au moins cinquante fois d'avouer ce dont on m'accusait. Cinquante fois j'ai nié.» Mais entre les interrogatoires et les séances de tribunal, il y a surtout l'attente, pesante.

Le Bullois consulte alors beaucoup de livres et d'articles traitant d'accusations semblables touchant d'autres pères. «A une période, j'ai pu constater que de nombreuses plaintes de ce type ont été déposées, lors de divorces ou droits de visite conflictuels», indique Stefano Fabbro, l'avocat qui a défendu Jean-Luc Borcard. «La mise en procédure suspend en règle générale le droit de visite. Mais souvent, les accusateurs ne se rendent pas compte de ce qu'ils déclenchent.» Cette manière d'agir est cependant en recul, selon l'avocat. Aucune statistique officielle du canton ne permet cependant d'attester ces observations.

### Sous surveillance

«Je veux surtout témoigner pour que les personnes qui lancent de telles accusations sans fondement se rendent compte de ce qu'elles provoquent.» Jean-Luc Borcard pense d'abord à ces trois ans durant lesquels sa fille a été privée de sa présence et de son amour, redoutant les conséquences psychologiques que peut avoir cette longue absence. La première rencontre avec sa fille est prévue quelques jours à peine après son entretien avec La Gruyère (voir encadré). Selon les exigences du droit civil, les entrevues auront lieu, durant six mois, au Point de rencontre fribourgeois, à Fribourg, sous la surveillance de personnes compétentes. Une période de réadaptation nécessaire pour un enfant qui

n'a pas vu son père depuis longtemps. «Je serai le fantôme. Elle ne voudra probablement pas me voir, mais je m'y prépare depuis longtemps.»

Sophie Roulin

### Réapprendre à se connaître

Contrairement aux inquiétudes de Jean-Luc Borcard, les retrouvailles avec sa fille se sont finalement bien passées. «Ma fille est spontanément venue vers moi et m'a offert un dessin qu'elle avait préparé pour l'occasion», se réjouit le père. «Je ne vous dis pas la vitesse à laquelle mon cœur battait à ce moment-là.» Pas de peur, ni de réticence. La petite se souvenait-elle de lui? «Après trois ans, cela me paraît peu probable. Mais elle m'a reconnu. Je pense plutôt qu'elle avait vu des photos.» Le père et l'enfant ont passé près d'une heure et demi à jouer ensemble au Point de rencontre fribourgeois, organisme dépendant de l'Etat. Très vite, constatant l'évolution de leur rencontre, le médiateur les a laissés seuls au milieu d'autres personnes dans la même situation. Ces six prochains mois, les visites, de plus en plus longues, se feront à cet endroit permettant aux personnes compétentes d'observer la relation. Une décision sera ensuite prise par rapport au rétablissement d'un droit de visite non surveillé.

**Sophie Roulin**

20 avril 2004